

Conseil d'administration du 19/05/2017

Lieu :

Pôle communication, multimédia et réseaux
44, avenue Albert Einstein
17 000 La Rochelle
Université de La Rochelle
9h00-10h00

Membres Présents :

Bernard Legube	(U. de Poitiers – Président consortium USTH)
Françoise Rieg-Falson	(U. Claude Bernard Lyon 1)
Philippe Lecoeur	(U. Paris-Sud)
Bernard Journet	(ENS Cachan)
Minh Chau Pham	(U. Paris-Diderot)
Florent Calvayrac	(U. du Mans)
Christian Valentin	(IRD)
Daniel Chillet	(U. Rennes 1)
Martin Schwell	(U. Paris Est Créteil)
Pascal Gantet	(U. de Montpellier)
Sylvain Ouillon	(U. Fédérale de Toulouse)
Laure Castin	(U. Reims)

Présents par visio ou téléphone :

Thomas Tual	(U. Bretagne Occidentale – Brest)
Nathalie Sarradin	(U. Bretagne Occidentale – Brest)

Invités :

Céline Gausen	(Consortium USTH)
Jacques Erschler	(Consortium USTH)
Oumaima Bahhate	(Stagiaire Consortium USTH)
Magali Gerino	(U. Toulouse III)
Yannick Giraud-Heraud	(Department Espace-U. Paris Diderot)
Antoine Doucet	(Département STIC-U. La Rochelle)
Philippe Fraunié	(U. Toulon)
Christine Choppy	(U. Paris 13)

Point 1 : approbation du compte rendu du CA du 29 mars 2017

Suite aux modifications faites par Christian Valentin, le compte-rendu a été accepté à l'unanimité.

Cf. annexes

Point 2 : arrêt des comptes

Intervention par téléphone de Julien Duffau, Commissaire aux comptes de l'association. Celui-ci procède à une certification pure et simple des comptes.

Présentation par Bernard Legube du rapport financier de l'association aux membres du Conseil d'administration.

Cf. annexes

Le résultat des comptes est négatif. Le déficit est de - 66, 265,16 euros. Cela s'explique d'une part du fait de l'augmentation des per diem en lien avec le passage de 80 \$ à 80 € de forfait per diem par jour de mission en 2016 et aussi du fait du remboursement de 50% des billets d'avion aux établissements.

Le résultat négatif s'explique aussi du fait de l'augmentation des missions liées aux actions des représentations de l'USTH au niveau national.

Le budget Objectifs labo a été traité à part :

Le montant global des dépenses est de 280 000 euros. Avec 143 624 euros de charges, il reste à engager 136 376 euros.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil d'administration.

Présentation du budget prévisionnel par Pascal Gantet, trésorier de l'association.

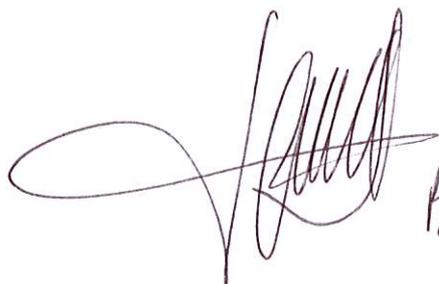
Cf. annexes.

Bernard Legube rappelle que lors de l'Assemblée Générale qui va suivre, les membres vont devoir renouveler une partie du Conseil d'administration.

Sur 15 membres, six sont sortants (cf. annexes):

- Institut Mines Télécom
- Université Claude Bernard Lyon 1
- Université Aix-Marseille
- Université Confédérale Léonard De Vinci
- Université Paris Sud 11
- ENS Cachan

Fin de la réunion 10h00



B. LEGUBE